

- * les GS de Monneaux présenteront un petit spectacle de marionnettes.
- * randonnée pour les élèves de la classe de Laurence fin juin
- * exposition des travaux d'élèves le 24 juin de 16h30 à 18h00.
- * Une convention avec l'usine Greenfield a été signée. Les services techniques

seront sollicités pour emmener les papiers et magazines collectés.

- Demandes matérielles en cours : la directrice demande si l'on peut envisager le remplacement de la structure extérieure qui commence à vieillir. Monsieur le Maire répond que ce n'est pas possible, peut-être pourrait-on envisager un échange. Qu'en est-il de la structure qui devait être installée à Monneaux ? Monsieur le Maire répond qu'elle est toujours dans les ateliers des services techniques en attente d'être réparée. Une demande avait été faite d'installer des bancs dans la cour de récréation. Monsieur le Maire répond que c'est toujours possible mais que c'est un problème de main d'œuvre car ils seraient réalisés par les services techniques et qu'ils manquent de temps.
- Absences personnel communal : la directrice évoque le non remplacement des personnels (ATSEM) de la commune. En février, trois personnes sur quatre ont été absentes en même temps et n'ont pas été remplacées. Monsieur le Maire répond qu'il n'y a pas de solution et qu'en cas d'absence, le personnel doit prévenir la mairie et le lieu de travail, c'est-à-dire l'école.
- Nouvelles Activités Périscolaires : serait-il possible que les personnes qui encadrent les NAP ne soient pas essentiellement le personnel de la maternelle ? En effet, il est difficilement conciliable d'être encore dans les classes à 15h30 et en même temps commencer les activités. Les enfants attendent donc un certain temps sur les bancs.
- Question(s) des parents : *« pourquoi n'y a-t-il qu'une seule rencontre parents enseignants ? (une deuxième ne serait pas envisageable ?) »*
 La directrice répond que les parents qui souhaitent rencontrer l'enseignante de leur(s) enfant(s) peuvent le faire à tout moment. Madame Blanchon fait remarquer que dans la classe des très petits, il y avait eu très peu de parents lors de la rencontre du début d'année. Il est suggéré que les comptes rendus des conseils d'école soient consultables par les parents sur le site internet de la mairie.
« lors du dernier conseil d'école, nous avons évoqué la sécurité des enfants (panneaux, bus, miroir etc...) où en sommes nous aujourd'hui ? »
 Aucune installation n'a eu lieu. Madame De Deus fait remarquer qu'à Monneaux, le miroir qui permettrait de sortir du parking en toute sécurité n'a pas été installé.
« où en sont les travaux d'aménagement intérieur de l'école ? »
 Pour la construction d'une cinquième classe, Monsieur le Maire a déjà répondu.
 La réalisation de bancs casiers et étagères par les élèves du Lycée Jules Verne est presque terminée. Leur professeur de menuiserie, Monsieur Febvet, pense même pouvoir en livrer une bonne partie fin mai début juin.
 La réalisation d'un couloir pour éviter que la classe de Madame Chollet ne soit un lieu de passage ayant été conditionnée à la construction de la cinquième classe, le projet tombe à l'eau également.
« Envisagez-vous de faire des marquages au sol sur le parking ? »
 Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas possible de faire des marquages sur des cailloux. Il est à noter qu'avec la cinquième classe dans la maternelle, le parking va encore poser problème, étant donné qu'il est déjà trop petit actuellement. Serait-il possible d'empiéter sur l'herbe ?
« Madame Réal étant la directrice de l'établissement, comment se fait-il que l'on rentre dans l'école comme dans un moulin ? Le portail doit être fermé à clé ! »
 La directrice répond que le portail est le plus souvent fermé à clé mais qu'il est vrai qu'à certains moments de la journée, il y a beaucoup d'allées et venues (ATSEM ou personnels de la mairie qui ont des horaires différents, enfants scolarisés avec des horaires particuliers, parents retardataires ...). Peut-être pourrait-on envisager l'installation d'une gâche électrique ?
« Lors du conseil d'école, je souhaiterais que les maîtresses nous expriment l'ambiance qui règne dans leur classe respective »

Les enseignantes s'étonnent de cette question. Elles répondent que l'ambiance est bonne, même si on peut déplorer quelquefois une certaine forme de violence de la part de certains enfants.

« Serait-il possible que les formalités à remplir par les parents en début d'année soient en fin d'année scolaire ? »

La directrice répond que les renseignements de l'année précédente sont conservés dans l'attente des nouveaux documents pour permettre le lien.

* Dans le compte-rendu du dernier conseil d'école de l'année 2015/2016, la directrice a omis de rapporter la réponse à une question de parents. Il s'agissait d'une élève qui était restée dans la cour de récréation le temps que la maîtresse fasse rentrer le groupe. Une maman qui attendait à l'extérieur s'était permis de rentrer dans la cour pour ramener cette élève dans sa classe. La maîtresse répond qu'effectivement, elle n'avait pas vu que cette enfant s'était cachée pour ne pas rentrer. Cet incident a été de très courte durée puisqu'elle s'en est rendue compte rapidement et qu'elle est sortie au moment où la maman ramenait l'enfant.

- Questions diverses : La directrice fait remarquer qu'un nombre conséquent d'enfants malades sont tout de même conduits à l'école. Même si chacun est bien conscient qu'il n'est pas toujours facile de faire garder son enfant, il faut admettre que cette solution n'est confortable ni pour les autres élèves de l'école puisque beaucoup de ces maladies sont contagieuses, ni pour l'enfant lui-même qui doit suivre le rythme de la journée scolaire dans une ambiance souvent de bruit et d'agitation. La directrice demande également que les parents préviennent systématiquement de l'absence de leur(s) enfant(s).

Madame Mayer demande s'il serait possible d'installer un tableau, dans le hall d'entrée par exemple, sur lequel les parents pourraient noter l'organisation (*garderie, cantine, bus*) de la journée de leur(s) enfant(s).

Monsieur Siguoirt parle du danger des traitements dans les vignes situées aux abords de l'école maternelle. Existe-t-il un texte qui régit la distance, la durée d'éviction quand il y a eu traitement, l'utilisation de produits chimiques si près d'une école... Monsieur le Maire répond qu'il faudrait s'adresser au Président du syndicat des vignerons. Est-il possible de faire paraître un décret municipal qui préciserait les jours, les horaires autorisés, une distance à respecter ?

Monsieur le Maire annonce que le fonctionnement des inscriptions pour la cantine va changer. Aussi, une période test aura lieu en juin. Les parents seront tenus de prévenir une semaine à l'avance de la fréquentation de leur(s) enfant(s). Certains parents font remarquer que ce ne sera pas facile car en maternelle, les enfants sont souvent malades. Ils demandent un mot explicatif avant la rentrée pour pouvoir anticiper.

Monsieur le Maire précise que les travaux de rénovation du foyer d'accueil Coallia devraient être terminés en janvier. L'école devra s'attendre au retour de certains élèves et de leurs parents, ce qui augmentera de façon significative les effectifs.

La secrétaire de séance,
Isabelle Chollet

La présidente du conseil d'école,
Rachel Réal